

Mode d'emploi original

V-VC 202 | 303

Pompe à vide



**V-Serie
Série V**
Drehschieber
Palettes



Sommaire

| | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | Préface | 4 |
| 1.1 | Principes | 4 |
| 1.2 | Public cible | 4 |
| 1.3 | Documentation fournisseur et autres documents en vigueur | 4 |
| 1.4 | Abréviations | 4 |
| 1.5 | Directives, normes, lois | 4 |
| 1.6 | Symboles et signification | 5 |
| 1.7 | Termes techniques et signification | 5 |
| 1.8 | Droits d'auteur | 5 |
| 2 | Sécurité | 6 |
| 2.1 | Mention des signaux d'avertissement | 6 |
| 2.2 | Généralités | 6 |
| 2.3 | Utilisation conforme | 7 |
| 2.4 | Modes d'exploitation non autorisés | 7 |
| 2.5 | Qualification et formation du personnel | 8 |
| 2.6 | Travaux respectant les normes de sécurité | 8 |
| 2.7 | Consignes de sécurité à l'adresse de l'exploitant | 8 |
| 2.8 | Consignes de sécurité pour l'installation, la mise en service et la maintenance | 9 |
| 2.9 | Conditions de garantie | 9 |
| 3 | Transport, stockage et recyclage | 10 |
| 3.1 | Transport | 10 |
| 3.1.1 | Déballage et vérification du matériel livré | 10 |
| 3.1.2 | Levage et transport | 10 |
| 3.2 | Stockage | 11 |
| 3.2.1 | Conditions ambiantes de stockage | 11 |
| 3.3 | Recyclage | 11 |
| 4 | Structure et fonctionnement | 12 |
| 4.1 | Structure | 12 |
| 4.1.1 | Etiquette caractéristique | 13 |
| 4.2 | Description | 13 |
| 4.3 | Domaines d'application | 14 |
| 5 | Installation | 15 |
| 5.1 | Préparation de l'installation | 15 |
| 5.2 | Installation | 15 |
| 5.3 | Raccordement des tuyauteries | 16 |
| 5.4 | Remplissage d'huile de lubrification | 16 |
| 5.5 | Raccordement du moteur | 17 |
| 6 | Mise en service et mise hors service | 18 |
| 6.1 | Mise en service | 18 |
| 6.1.1 | Contrôle du sens de rotation | 19 |
| 6.2 | Mise hors service/entreposage | 19 |
| 6.3 | Remise en service | 19 |

| | | |
|----------|---|-----------|
| 7 | Entretien et maintenance | 20 |
| 7.1 | Garantie de la sécurité de fonctionnement | 20 |
| 7.2 | Opérations de maintenance | 20 |
| | 7.2.1 Filtration de l'air | 21 |
| | 7.2.2 Accouplement | 22 |
| | 7.2.3 Lubrification | 23 |
| | 7.2.4 Déshuilage | 24 |
| 7.3 | Réparation/ SAV | 25 |
| 7.4 | Pièces de rechange | 26 |
| 8 | Pannes: causes et élimination | 27 |
| 9 | Caractéristiques techniques | 30 |

Préface

1 Préface

1.1 Principes

Le présent mode d'emploi:

- fait partie des pompes à vide à palettes immergées d'huile des types V-VC 202 et V-VC 303.
- décrit l'utilisation professionnelle en toute sécurité des pompes dans toutes leurs phases de vie.
- doit être conservé en permanence sur le lieu d'utilisation.

1.2 Public cible

Le présent mode d'emploi s'adresse à un personnel de formation technique qualifié.

1.3 Documentation fournisseur et autres documents en vigueur

| Document | Contenu | N° |
|---------------------------|---|----------------------|
| Documentation fournisseur | Mode d'emploi | BA 232-20 |
| | Déclaration de conformité | C 0045 |
| | Déclaration d'innocuité | 7.7025.003.17 |
| Eclaté | Documentation afférente aux pièces détachées | E 232-20 |
| Fiche technique | Caractéristiques techniques et courbes caractéristiques | D 232-20 D 232-30 |
| Fiche d'information | Compatibilité avec la vapeur d'eau pour pompes à vide immergées d'huile | I 200 |
| Fiche d'information | Directive se rapportant au stockage des machines | I 150 |
| Fiche d'information | Directive se rapportant au stockage des lubrifiants | I 100 |
| Déclaration du fabricant | Directive CE 2011/65/CE (RoHS II) | — |




1.4 Abréviations

| | |
|-------------------|---|
| Fig. | Figure |
| V-VC | Pompe à vide |
| m ³ /h | Capacité d'aspiration |
| mbar (abs.) | Vide limite, pression d'utilisation |
| IV | Variante avec vide limite réduit |
| XD | Variante pour compatibilité accrue avec la vapeur d'eau |

1.5 Directives, normes, lois

voir déclaration de conformité

1.6 Symboles et signification

| Symbole | Explication |
|---|---|
| ▷ | Condition, disposition préalable |
| #### | Consigne à appliquer, mesure |
| a), b),... | Consigne à appliquer en plusieurs étapes |
| ⇒ | Résultat |
|  [-> 14] | Référence croisée avec indication de la page |
|  | Information, indication |
|  | Signe de sécurité Avertit des risques potentiels de blessure encourus Respectez toutes les consignes de sécurité accompagnées de ce symbole afin d'éviter tout risque de blessure et d'écarter un danger de mort! |

1.7 Termes techniques et signification

| Terme | Explication |
|------------------------|---|
| Machine | Combinaison pompe et moteur prête à être raccordée |
| Moteur | Moteur d'entraînement de la pompe |
| Pompe à vide | Machine servant à générer une sous-pression (vide) |
| Palettes | Principe de fonctionnement/ de construction de la machine |
| Capacité d'aspiration | Volume engendré d'une pompe à vide en fonction de l'état au raccord d'aspiration |
| Pression limite (abs.) | Vide maximal pouvant être atteint par une pompe à orifice d'aspiration fermé ; indiquée en tant que pression absolue |
| Vide continu | Vide ou plage de pression d'aspiration sur lequel/laquelle la pompe fonctionne en marche continue. Le vide continu ou la pression d'aspiration est \geq au vide limite et $<$ à la pression atmosphérique. |
| Emissions sonores | Le bruit émis à partir d'un certain niveau de charge est indiqué sous forme d'une valeur, le niveau de pression acoustique dB(A) selon EN ISO 3744. |





1.8 Droits d'auteur

La transmission ainsi que la reproduction de ce document, l'utilisation et la divulgation de son contenu sont interdits sauf autorisation expresse. Le non-respect de ces restrictions ouvre droit à des dommages et intérêts.

2 Sécurité

Le fabricant ne saurait être tenu responsable de tous dommages causés du fait du non-respect des consignes données dans l'ensemble de la documentation fournie.

2.1 Mention des signaux d'avertissement

| Signal d'avertissement | Degré de risque | Conséquences en cas de non-respect |
|--|--------------------------------------|------------------------------------|
|  DANGER | danger imminent | blessures graves, voire la mort |
|  AVERTISSEMENT | danger potentiel | blessures graves, voire la mort |
|  ATTENTION | situation potentiellement dangereuse | risque de blessures légères |
|  AVIS | situation potentiellement dangereuse | dégât matériel |

2.2 Généralités

Ce mode d'emploi contient des consignes élémentaires en matière d'installation, de mise en service, d'opérations de maintenance et d'inspection dont l'observation permet de garantir une manipulation de la machine en toute sécurité et d'éviter ainsi les dégâts matériels et les lésions corporelles. Il convient d'observer les consignes de sécurité de tous les chapitres.

Le mode d'emploi doit être lu et compris dans son intégralité par le personnel spécialisé compétent/l'exploitant avant l'implantation et la mise en service. Le contenu du mode d'emploi doit rester accessible à tout moment au personnel spécialisé/à l'exploitant. Les consignes apposées directement sur la machine doivent être respectées et maintenues dans un état de lisibilité parfaite. Ceci vaut notamment pour :

- le marquage des raccordements
- la plaque signalétique de l'appareil et l'étiquette caractéristique moteur
- les plaques signalétiques et les plaquettes d'avertissement

Le respect des directives locales applicables incombe à l'exploitant.

2.3 Utilisation conforme

La machine doit uniquement être exploitée dans les domaines d'application stipulés dans le mode d'emploi :

- la machine ne doit être exploitée qu'en parfait état de fonctionnement
- la machine ne doit être pas exploitée si elle n'est que partiellement assemblée
- la machine ne doit être exploitée que sur une plage de température ambiante et d'aspiration allant de 12 à 40 °C
Prière de nous consulter si les températures sont situées en dehors de cette plage.
- la machine peut transporter, compresser ou aspirer les fluides suivants :
 - air
L'air aspiré peut contenir de la vapeur d'eau; toutefois pas d'eau ou d'autres liquides.
Compatibilité avec la vapeur d'eau : voir l'info I 200
 - tous les gaz et mélanges gaz/air non explosifs, ininflammables, non corrosifs et non toxiques

2.4 Modes d'exploitation non autorisés

- aspiration, transport et compression de fluides explosifs, inflammables, corrosifs ou toxiques, par ex. des poussières selon zone ATEX 20-22, des solvants, de l'oxygène sous forme gazeuse et d'autres agents oxydants
- l'utilisation de la machine en milieu non industriel dans la mesure où l'installation ne permet pas de prendre les mesures de précaution et de sécurité s'imposant
- l'implantation en environnement à risque d'explosion
- l'utilisation de la machine dans des zones soumises aux rayonnements ionisants
- la pression de refoulement excédant + 0.1 bar
- les modifications opérées sur la machine et ses accessoires

2.5 Qualification et formation du personnel

- S'assurer qu'avant de démarrer le travail, le personnel chargé d'opérer sur la machine a lu et compris le présent mode d'emploi, et notamment les consignes de sécurité se rapportant à l'installation, la mise en service, les opérations de maintenance et d'inspection
- Répartir les responsabilités et ressorts de compétence et prévoir la surveillance du personnel
- Ne faire exécuter les travaux que par du personnel technique qualifié :
 - installation, mise en service, opérations de maintenance et d'inspection
 - travaux sur la partie électrique
- Ne laisser travailler sur la machine le personnel en cours d'instruction qu'uniquement sous la surveillance d'un personnel technique qualifié

2.6 Travaux respectant les normes de sécurité

Outre les consignes de sécurité stipulées dans le présent mode d'emploi ainsi que les restrictions dictées par l'utilisation conforme, s'appliquent également les dispositions de sécurité suivantes :

- réglementation en matière de prévention des accidents, prescriptions de sécurité et d'exploitation
- normes et lois applicables

2.7 Consignes de sécurité à l'adresse de l'exploitant

- Les pièces chaudes de la machine doivent rester inaccessibles pendant l'exploitation ou bien être dotées d'une grille de protection
- La libre aspiration ou évacuation des fluides de transport ne doit pas présenter de danger pour les personnes
- Tout risque électrique doit pouvoir être exclu
- La machine ne doit pas entrer en contact avec des substances inflammables.
Danger d'incendie dû à des surfaces chaudes, à l'éjection des liquides refoulés ou de l'air de refroidissement

2.8 Consignes de sécurité pour l'installation, la mise en service et la maintenance

- L'exploitant s'assure que tous les travaux d'installation, de mise en service et de maintenance sont exécutés par du personnel technique qualifié et autorisé qui dispose de suffisamment d'informations via la lecture approfondie du mode d'emploi
- Les travaux sont à effectuer uniquement machine à l'arrêt, sécurisée contre toute remise en marche fortuite
- La procédure de mise hors service de l'installation décrite dans le mode d'emploi doit être impérativement respectée
- Les dispositifs de sécurité et de protection doivent être remis en place ou réactivés dès la fin des travaux. Avant la remise en service, respecter les points mentionnés ci-après pour procéder à la mise en service
- Les travaux de transformation ou de modification de l'installation ne sont autorisés que sur accord du fabricant
- Utiliser uniquement des pièces d'origine ou autorisées par le fabricant. L'utilisation d'autres pièces peut rendre nulle et non avenue la responsabilité pour tous dommages en découlant
- Tenir les personnes non autorisées à distance de la machine

2.9 Conditions de garantie

La responsabilité/garantie du fabricant ne prend pas effet dans les cas suivants :

- utilisation non conforme
- respect du présent mode d'emploi
- exploitation par du personnel insuffisamment qualifié
- utilisation de pièces de rechange non validées par **Gardner Denver Schopfheim GmbH**
- modifications apportées à la machine ou aux accessoires livrés par les soins de **Gardner Denver Schopfheim GmbH**

3 Transport, stockage et recyclage

3.1 Transport

3.1.1 Déballage et vérification du matériel livré

- Déballer la machine à réception et vérifier l'absence de dommages de transport.
- Signaler sans délai au fabricant tout dommage de transport constaté.
- Recycler le matériel d'emballage conformément aux prescriptions.

3.1.2 Levage et transport

AVERTISSEMENT

Danger de mort ou risque d'écrasement de membres en cas de chute ou de basculement du matériel transporté !

- ▷ Lors du transport par outil de levage, veiller à :
- choisir l'outil de levage en fonction du poids total à transporter .
 - sécuriser la machine contre tout risque de basculement et de chute .
 - ne pas stationner sous des charges en cours de levage .
 - placer le matériel transporté sur un support à l'horizontale.

Dispositif de levage/transport par grue

AVERTISSEMENT

Risque de lésions corporelles en cas de manipulation impropre

- Contraintes non admises à la transversale du plan de l'anneau.
 - Eviter toute contrainte par choc.
- Serrer fermement l'anneau de levage (fig. 1/1).
 - Pour lever et transporter la machine, il convient de la suspendre à un outil de levage par cet anneau de levage.

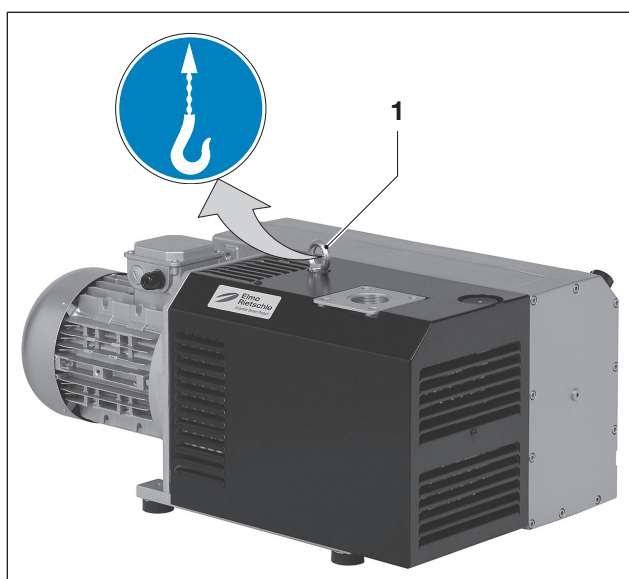


Fig. 1 Levage et transport

1 Anneau de levage

3.2 Stockage

3.2.1 Conditions ambiantes de stockage

AVIS

Risque de dégât matériel en cas de stockage impropre

- ▷ S'assurer que l'endroit de stockage remplit les conditions suivantes:
 - a) exempt de poussières
 - b) non soumis aux vibrations

| Condition ambiante | Valeur |
|--------------------------------|-----------------|
| Humidité relative | 0 % à 80 % |
| Température de stockage | -10 °C à +60 °C |



En cas de stockage prolongé (au-delà de 3 mois), il est utile de procéder au remplacement de l'huile d'exploitation par de l'huile de conservation. Voir info « Directive se rapportant au stockage des machines » I 150 et I 100

3.3 Recyclage

AVERTISSEMENT

Danger : matières inflammables, irritantes ou toxiques !

Les machines étant entrées en contact avec des matières dangereuses doivent être décontaminées avant leur recyclage !

- ▷ Veiller, lors du recyclage, à :
 - a) la récupération à part des huiles et graisses conformément aux prescriptions locales en vigueur.
 - b) ne pas mélanger de solvants, de détartrant ni de résidus de peinture.
 - c) démonter les composants et les recycler conformément aux prescriptions locales en vigueur.
 - d) mettre la machine au rebut conformément aux prescriptions locales et nationales en vigueur.
 - e) les pièces d'usure (mentionnées comme telles sur l'éclaté) constituent des déchets spéciaux dont la mise au rebut doit s'effectuer suivant les lois sur le traitement des déchets en vigueur au niveau national et local.

4 Structure et fonctionnement

4.1 Structure

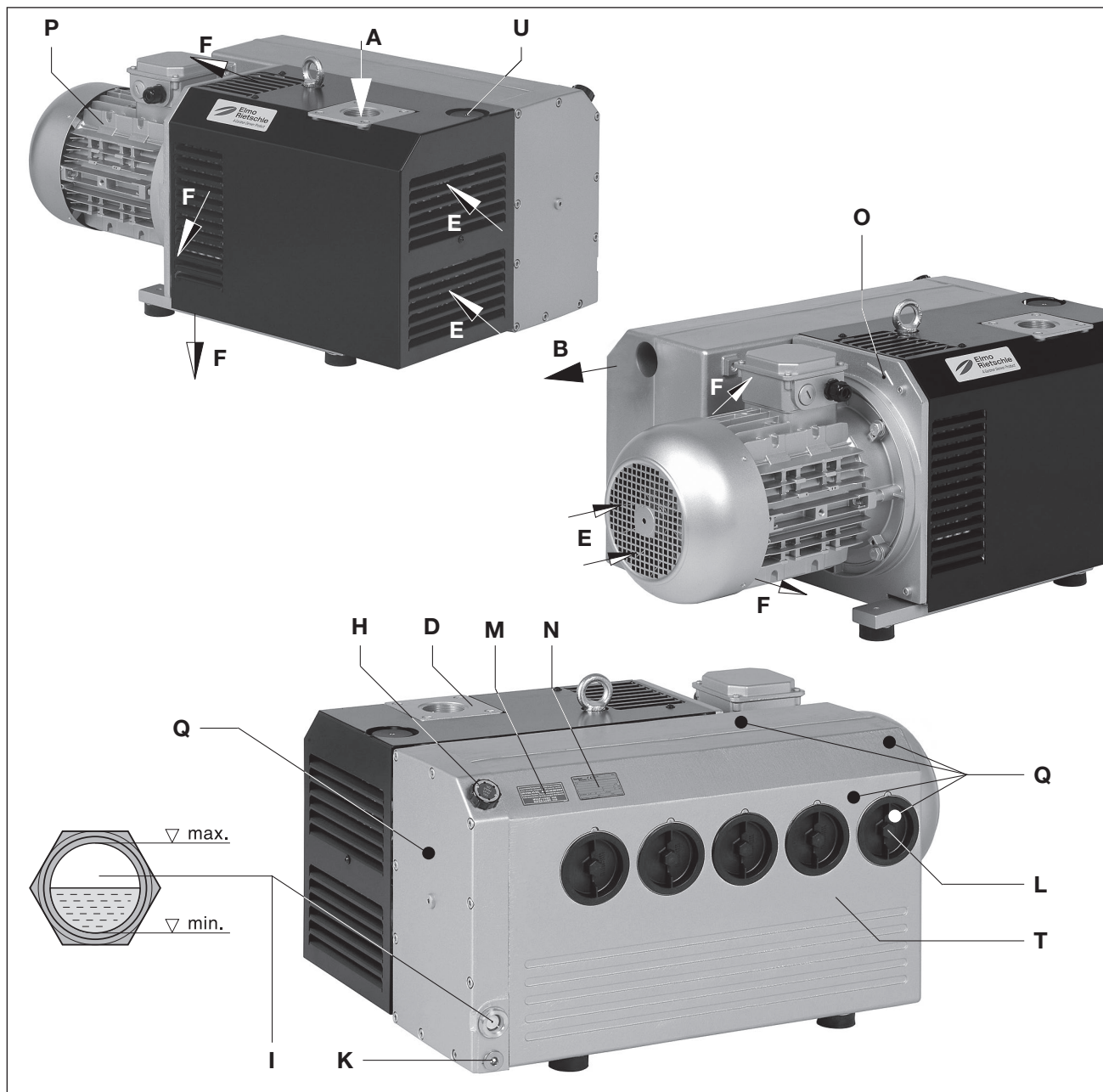
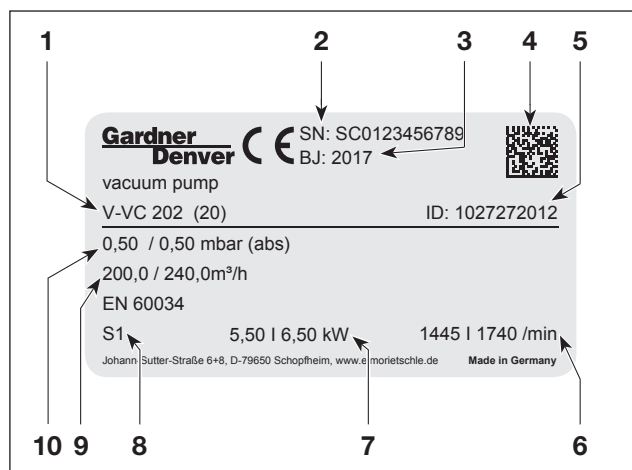


Fig. 2 Pompe à vide V-VC 202 / V-VC 303

| | | | |
|----------|---------------------------------|----------|--------------------------------------|
| A | Raccord du vide | L | Élément déshuileur |
| B | Sortie d'air de refoulement | M | Plaquette de recommand. d'huiles |
| D | Bride d'aspiration | N | Étiquette caractéristique |
| E | Entrée d'air de refroidissement | O | Flèche indiquant le sens de rotation |
| F | Sortie d'air de refroidissement | P | Moteur d'entraînement |
| H | Point de remplissage d'huile | Q | Surfaces chaudes > 70° C |
| I | Voyant d'huile | T | Carter du déshuileur |
| K | Point de vidange d'huile | U | Clapet de lest d'air |

4.1.1 Etiquette caractéristique



- 1 Type/série (variante mécanique)
- 2 Numéro de série
- 3 Année de construction
- 4 Code à barres de matrice de données
- 5 Réf. art.
- 6 Vitesse de rotation
- 7 Puissance moteur
- 8 Mode d'exploitation
- 9 Capacité d'aspiration
- 10 Vide limite (abs.)

Les informations suivantes sont chiffrées dans le code à barres :

- Numéro de matériau (MA)
- Ordre de fabrication (PR)
- Numéro de série (SC)

Fig. 3 Etiquette caractéristique

4.2 Description

Les modèles V-VC202 et V-VC303 sont équipés à l'aspiration d'un filtre crépine et d'un séparateur d'huile et de brouillard d'huile au refoulement pour la réinjection de l'huile dans le circuit de lubrification. La pompe à vide se trouve sous un capot insonorisant. Un ventilateur logé entre le corps de pompe et le moteur garantit le refroidissement du corps tout en assurant le refroidissement de l'huile de lubrification en circulation. Un clapet anti-retour intégré empêche le retour de gaz côté aspiration à l'arrêt de la pompe. En cas d'arrêt de plus de deux minutes, la tuyauterie de raccordement doit être remise à la pression atmosphérique. Un lest d'air (fig. 2/U) monté en série empêche la condensation de la vapeur d'eau dans la pompe en cas d'aspiration réduite de vapeur. Pour des quantités plus importantes de vapeur, la pompe peut être équipée d'un lest d'air agrandi (en option). Un moteur bridé, courant triphasé, entraîne la pompe par l'intermédiaire d'un accouplement.

Exécution «XD» : Les pièces fonctionnelles présentent une résistance plus élevée à la vapeur d'eau et aux solvants. En outre, des tiroirs en résine époxyde renforcés de fibres de verre (GF) sont utilisés. La quantité de lest d'air a été accrue. En principe, la température du carter d'huile est considérablement accrue par rapport à l'exécution standard.

Exécution «IV» : La pompe est optimisée pour atteindre une pression finale accrue et ne possède aucune valve pour gaz stabilisateur. Cette variante convient notamment pour l'utilisation avec une pompe de suralimentation, en tant que pompe à pré-vide.

4.3 Domaines d'application

Ces pompes à vide à palettes immergées d'huile des types V-VC 202 et V-VC 303 sont conçues pour la production d'un vide. Le débit nominal à la pression atmosphérique est de 200 et 300 m³/h à 50 Hz. Les courbes de capacité d'aspiration en fonction de la pression d'aspiration sont données sur la fiche technique D 232-20 / D 232-30.

Ces modèles sont conçus pour la mise sous vide de systèmes étanches ou pour travailler en continu sur la plage d'aspiration suivante :

- Pompe standard : 0,5 à 500 mbar (abs.)
- Exécution «IV» : < 100 mbar (abs.)
- Exécution «XD» : 3,0 à 500 mbar (abs.)

En cas d'utilisation en continu en dehors de ces plages, il y a un risque de perte d'huile par le refoulement. Lors de la mise sous vide de systèmes fermés, le volume à vider ne doit pas être supérieur à 2 % max. du débit nominal de la pompe.

L'utilisation en continu > 100 mbar (abs.) et plus nécessite le montage d'un moteur de puissance supérieure.



En cas de fréquence d'utilisation élevée (à intervalles réguliers env. 10 fois par heure) ou en cas de températures ambiante et d'aspiration élevées, la température limite du bobinage moteur et des paliers peut être dépassée.

Pour de telles conditions d'utilisation, prière de s'adresser au fabricant.



Pour une implantation en extérieur, le groupe doit être protégé des intempéries (par ex. en le plaçant sous un abri).

5 Installation

5.1 Préparation de l'installation

S'assurer que les conditions suivantes sont données:

- la machine est accessible de tous les côtés
- ne pas obturer les grilles et orifices d'aération
- laisser un encombrement suffisant pour le montage/démontage de la tuyauterie ainsi que pour les travaux de maintenance, notamment pour le montage/démontage de la machine
- protéger la machine des impacts d'oscillations étrangères
- ne pas aspirer de refoulement chaud provenant d'autres machines pour le refroidissement



La bride d'aspiration (fig. 2/D), le point de remplissage d'huile (fig. 2/H), le voyant d'huile (fig. 2/I), le point de vidange d'huile (fig. 2/K), le lest d'air (fig. 2/U) et le carter du déshuileur (fig. 2/T) doivent être facilement accessibles.

Les entrées (fig. 2/E) et sorties (fig. 2/F) d'air de refroidissement doivent être espacées des parois avoisinantes d'au moins 30 cm. L'air de refroidissement refoulé ne doit pas être réaspiré.

Afin de faciliter l'entretien nous recommandons de prévoir un dégagement d'au moins 50 cm autour de la machine.

5.2 Installation

AVIS

La machine ne fonctionne correctement qu'en position d'implantation horizontale.

Risque de dégât matériel par basculement et chute de la machine.

Dans le cas d'une installation au-dessus de 1000 m d'altitude, il faut s'attendre à une diminution des performances de l'appareil. Prière de nous consulter, si tel est le cas.

Veiller à ce que le support ait les propriétés suivantes:

- plan et rectiligne
- la capacité portante de la surface sur laquelle repose la machine doit être conçue pour supporter le poids nécessaire



L'implantation de la machine sur un sol stable peut se faire sans ancrage particulier. La mise sur plots antivibratoires est préconisée si la machine est montée sur un châssis.

5.3 Raccordement des tuyauteries



AVERTISSEMENT

La fermeture ou le rétrécissement des bouches de sortie d'air (fig. 2/B) peut causer des blessures graves voir mortelles!

Une pression peut être créée à l'intérieur de l'appareil qui pourrait mener à la destruction de composants.

AVIS

Risque de dégâts matériels sur le groupe causés par des forces trop importantes et couples de serrage trop élevés de la tuyauterie

Vissage de la tuyauterie uniquement à la main.

Une tuyauterie d'aspiration sous-dimensionnée et/ou trop longue affecte les performances de la pompe à vide.

L'ouverture d'évacuation (fig. 2/B) ne doit être ni fermée ni rétrécie.

La pression de refoulement admissible ne doit pas excéder + 0.1 bar.

Eviter toute accumulation de liquide dans la conduite d'air d'échappement.

- a) Le raccordement du vide (fig. 2/A) se trouve sur la bride d'aspiration (fig. 2/D).
- b) L'air aspiré peut être refoulé soit directement à l'ouverture d'évacuation (fig. 2/B) soit indirectement par le biais d'un flexible ou de la tuyauterie.

5.4 Remplissage d'huile de lubrification

AVIS

Les pompes sont fournies avec un premier remplissage d'huile. Cette huile peut acquérir une coloration foncée en raison de la dégradation du graphite.

- a) Verser l'huile de lubrification (pour le type d'huile approprié, voir le chapitre « maintenance ») par le point de remplissage d'huile (fig. 2/H) jusqu'au niveau max. du voyant d'huile (fig. 2/I).
- b) Reboucher ensuite le point de remplissage d'huile.

5.5 Raccordement du moteur


! DANGER

Toute installation électrique réalisée de façon non professionnelle est source de danger de mort!

L'installation électrique doit être réalisée uniquement par un professionnel qualifié en respectant la norme EN 60204. L'interrupteur principal doit être prévu par l'exploitant.

- a) Les données électriques du moteur sont indiquées sur l'étiquette caractéristique (fig. 2/N) ou sur celle du moteur. Les moteurs sont conformes à la norme DIN EN 60034 et ils sont exécutés dans la classe de protection IP 55 et la classe d'isolation F. Le schéma de raccordement se trouve dans la boîte à bornes du moteur (ceci ne concerne pas les exécutions avec prise). Vérifier que les données électriques du moteur sont bien compatibles avec le réseau (type de courant, tension, fréquence, intensité admissible).
- b) Relier le moteur à un disjoncteur (pour sa protection) et bloquer le câble d'alimentation par un presse-étoupe.
Nous recommandons un disjoncteur à coupure temporisée pouvant supporter une éventuelle surintensité. Lors d'un démarrage à froid, une éventuelle surintensité peut se produire momentanément.

AVIS
Alimentation en énergie

Les conditions d'utilisation sur site doivent concorder avec les données indiquées sur l'étiquette caractéristique du moteur. Admissible sans baisse de performance:

- $\pm 5\%$ écart de tension
- $\pm 2\%$ variation de fréquence

6 Mise en service et mise hors service

6.1 Mise en service



AVERTISSEMENT

Manipulation impropre

Peut engendrer de graves blessures, voire la mort!
Prière de respecter impérativement les consignes de sécurité données!



ATTENTION

Surfaces chaudes

En fonctionnement normal, les températures de surface pour les éléments (fig. 2/Q) peuvent dépasser les 70 °C.
Il faut éviter tout contact avec les parties chaudes (elles sont signalées par des plaquettes d'avertissement)!



ATTENTION

Emissions sonores

Les niveaux sonores les plus élevés, mesurés selon EN ISO 3744, sont mentionnés au chapitre 9. Afin d'éviter une détérioration irrémédiable de l'ouïe, les personnes stationnées sur des durées prolongées à proximité de la machine en cours d'exploitation sont priées de porter des protections auditives!



ATTENTION

Aérosols huileux au refoulement

Malgré une séparation des brouillards d'huile des plus soigneuses, le gaz d'échappement peut présenter des faibles résidus d'aérosols. L'inhalation permanente de ces aérosols pourrait constituer un danger pour la santé. Veiller par conséquent à la bonne aération du local renfermant la pompe.

6.1.1 Contrôle du sens de rotation

- ▷ Le sens de rotation préconisé de l'arbre d'entraînement est indiqué par la flèche d'indication du sens de rotation (fig. 2/O) située sur la bride du moteur.
- a) Vérifier le sens de rotation du moteur en effectuant un bref démarrage (de max. deux secondes). Observer le ventilateur moteur qui doit tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

AVIS

Mauvais sens de rotation

Faire fonctionner le moteur dans le mauvais sens de rotation entraîne des dommages sur la machine! Utiliser un indicateur de champ tournant pour vérifier le sens de rotation (**champ magnétique rotatif à gauche**).

- b) Après une éventuelle correction du sens de rotation du moteur, effectuer un redémarrage et stopper à nouveau la pompe après environ 2 minutes pour rajouter l'huile manquante jusqu'au niveau max. du voyant d'huile (fig. 2/I). Répéter cette opération de rajout d'huile à l'orifice de remplissage (fig. 2/H) jusqu'au remplissage total des conduites d'huile. Il ne faut pas ouvrir l'orifice de remplissage sur une pompe en fonctionnement.

6.2 Mise hors service/entreposage

Arrêt de la machine

- a) Arrêt de la machine.
 - b) Si existant, fermer la vanne d'arrêt de la tuyauterie air comprimé et vide.
 - c) Déconnecter la machine de la source de tension.
 - d) Dépressuriser la machine:
ouvrir lentement les conduites.
⇒ La pression diminue peu à peu.
 - e) Retirer les conduites et les flexibles.
 - f) Obturer les raccords pour embouts d'aspiration et de refoulement avec une feuille adhésive.
- 📖 Voir également le chapitre 3.2.1, page 11

6.3 Remise en service

- a) Vérifier l'état de la machine (propreté, câblage, etc.).
 - b) Vidanger les agents conservateurs.
- 📖 Installation, voir chapitre 5, page 15
- 📖 Mise en service, voir chapitre 6.1, page 18

7 Entretien et maintenance



DANGER

Le contact avec les composants sous tension est source de danger de mort!

Avant d'effectuer les opérations de maintenance, actionnez l'interrupteur principal de la machine ou retirez la fiche de la prise secteur et sécurisez la machine contre un réenclenchement inopiné.



AVERTISSEMENT

Surfaces chaudes et consommables

Lors des travaux de maintenance, risque de brûlure au contact des surfaces chaudes (fig. 2/Q) et de l'huile de lubrification de la machine. Respectez les temps de refroidissement.

7.1 Garantie de la sécurité de fonctionnement

Afin de garantir la sécurité de fonctionnement, il convient d'effectuer une maintenance régulière. Les intervalles de maintenance sont fonction de l'exploitation faite de la machine.

Respectez les consignes de sécurité données pour tous les travaux mentionnés au chapitre 2.8 « Consignes de sécurité pour l'installation, la mise en service et la maintenance ».

L'ensemble de l'installation doit toujours être maintenu dans un parfait état de propreté.

7.2 Opérations de maintenance

| Périodicité | Travaux d'entretien | Chapitre |
|--|--|----------|
| mensuelle | Vérifier l'étanchéité de la tuyauterie et le serrage des ensembles vissés. Le cas échéant, colmater/resserrer. | — |
| mensuelle | Vérifier l'étanchéité de la boîte à bornes et des arrivées de câbles. Le cas échéant, colmater. | — |
| mensuelle | Nettoyer les ailerons de la machine et du moteur ainsi que les fentes d'aération du moteur. | — |
| selon le degré d'impureté du fluide aspiré | Nettoyer le filtre d'aspiration Nettoyer le filtre du clapet de lest d'air | 7.2.1 |
| au moins 1x par an | Contrôle du degré d'usure de l'accouplement | 7.2.2 |
| quotidien | Contrôle du niveau d'huile | 7.2.3 |
| 500 - 2000 h | Vidange d'huile | |
| 2000 h | Remplacement des éléments déshuileurs | 7.2.4 |

7.2.1 Filtration de l'air

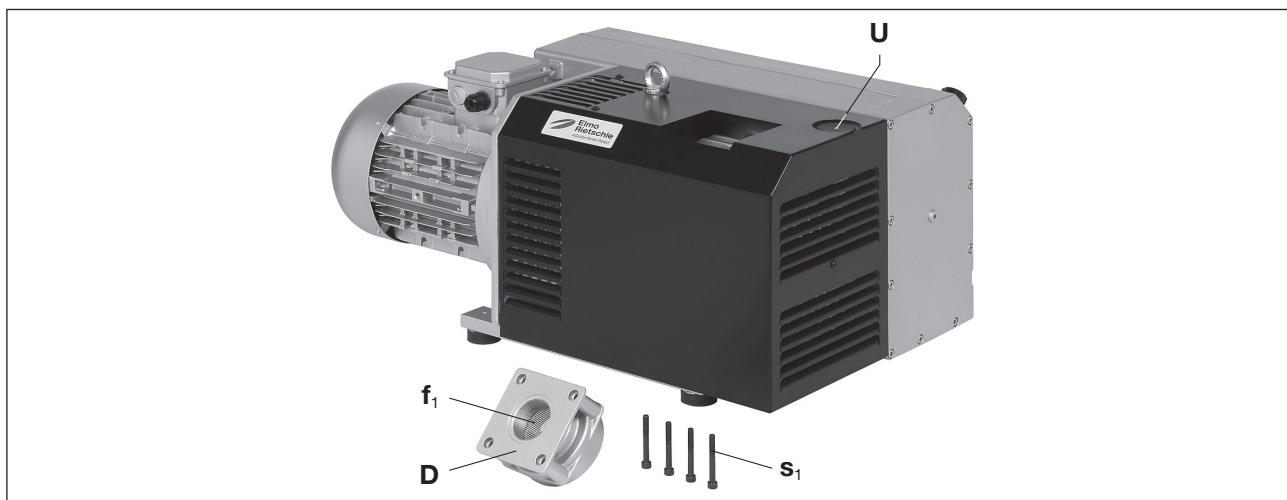


Fig. 4 Filtration de l'air

- D** Bride d'aspiration
U Clapet de lest d'air
f₁ Filtre crépine
s₁ Vis

AVIS**Entretien insuffisant du filtre à air**

La performance de la machine est affectée, ceci peut l'endommager.

Filtre d'aspiration:

Le filtre crépine (fig. 4/f₁) doit, selon le degré d'impureté de l'air aspiré, être nettoyé plus ou moins souvent par lavage ou par soufflage, voire être remplacé.

Ôter les vis (fig. 4/s₁) pour retirer la bride d'aspiration (fig. 4/D).

Contrôler également l'état d'encrassement du siège de la valve.

Pour le remontage, effectuer les opérations en sens inverse. Après, il faut contrôler le fonctionnement correct du clapet. Pour ce faire, il faut monter un dispositif d'obturation côté aspiration (volume enveloppe min. 1 litre) et démarrer la pompe à vide brièvement. Après cette opération il faut que le vide ainsi obtenu reste constant.

Filtre du lest d'air:

Les pompes travaillent avec un dispositif de lest d'air (fig. 2/U, 4/U).

La cartouche filtrante intégrée (fig. 5/f₂) est à nettoyer plus ou moins souvent en fonction du degré d'impureté de l'air aspiré. Pour accéder aux éléments filtrants et les nettoyer, d'abord desserrer la vis à tête conique (fig. 5/g₂) qui permet de retirer le capot en plastique (fig. 5/h₂).

Nettoyer par soufflage la cartouche du filtre (fig. 5/f₂) ou bien la remplacer.

Pour le remontage, effectuer les opérations en sens inverse.

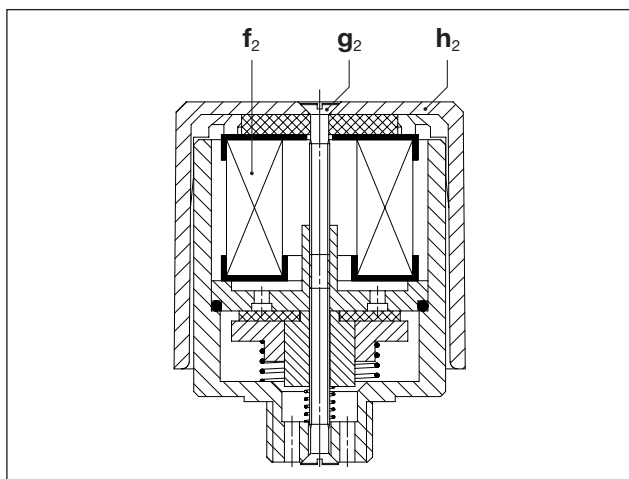


Fig. 5 Clapet de lest d'air

- h₂** Capot
f₂ Cartouche du filtre
g₂ Vis à tête conique

7.2.2 Accouplement

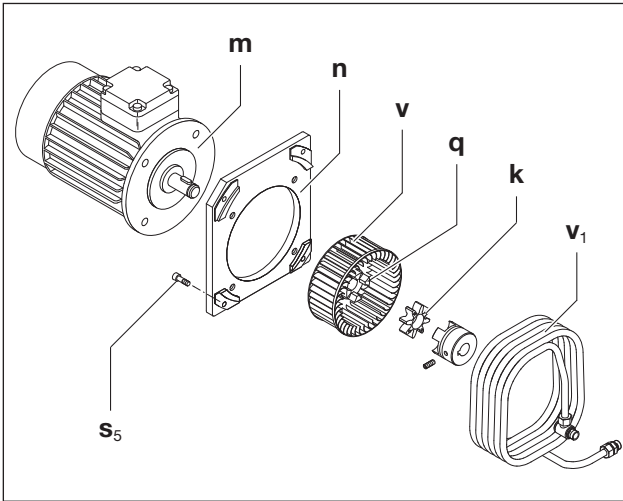


Fig. 6 Accouplement

- k** Anneau denté d'accouplement
- m** Moteur
- n** Bride moteur
- q** Demi-accouplement côté moteur
- s₅** Vis
- v** Ventilateur
- v₁** Serpentin de refroidissement

L'anneau denté d'accouplement (fig. 6/k) est sujet à l'usure et doit être contrôlé régulièrement (au moins 1x par an). En profiter à chaque fois pour nettoyer par soufflage le serpentin de refroidissement (fig. 6/v₁).

ATTENTION

Anneau denté d'accouplement défectueux

Des anneaux dentés d'accouplement défectueux peuvent entraîner la rupture de l'arbre du rotor.

Pour vérifier l'état de l'accouplement, couper le moteur (fig. 6/m) et le sécuriser contre toute remise en marche fortuite. Desserrer les vis (fig. 6/s₅) à la bride moteur (fig. 6/n). Enlever dans l'axe le moteur avec son demi-accouplement (fig. 6/q) et sa bride (fig. 6/n) pour le suspendre à un outil de levage. Si l'anneau denté (fig. 6/k) est endommagé ou usé, il convient de le remplacer. Le ventilateur (fig. 6/v) doit également être vérifié de temps à autres pour contrôler s'il présente des dommages et s'il faut, le cas échéant, le remplacer.

AVIS

Les démarrages fréquents à température ambiante élevée

Réduit la durée de vie de l'anneau denté (fig. 6/k).

Pour le remontage, effectuer les opérations en sens inverse.

7.2.3 Lubrification



Fig. 7 Lubrification et déshuilage

- H** Point de remplissage d'huile
- I** Voyant d'huile
- K** Point de vidange d'huile
- L** Élément déshuileur
- M** Plaquette de recommand. d'huiles

AVIS

La vidange doit toujours être réalisée à température de fonctionnement, la machine devant se trouver sous pression atmosphérique. En cas de vidange incomplète, la quantité d'huile à remplir sera moins importante.

L'huile usagée doit être recyclée conformément aux réglementations locales en vigueur sur la protection de l'environnement. En cas de changement de type d'huile, il faut entièrement vidanger le carter du déshuileur ainsi que le radiateur d'huile.

Vérifier le niveau d'huile au moins une fois par jour, le cas échéant, faire un appoint d'huile jusqu'à la limite supérieure du voyant d'huile (fig. 7/I). Première vidange après 500 heures d'exploitation. Vidanges suivantes toutes les 500 - 2.000 heures d'exploitation. Raccourcir les intervalles selon le degré d'impureté du fluide aspiré.

Comme matières consommables, nous recommandons d'utiliser les huiles Elmo Rietschle (voir également l'étiquette de recommandation concernant les huiles (fig. 7/M)).

Types d'huile Elmo Rietschle:

MULTI-LUBE 100 – Huile standard à base d'huile minérale

SUPER-LUBE 100 – Huile synthétique, permettant de prolonger l'intervalle de vidange de l'huile en cas de charge thermique élevée (p.ex. en cas de températures ambiantes ou d'aspiration supérieures à 30° C, de refroidissement insuffisant, de fonctionnement à 60 Hz)

ECO-LUBE 100 – Huile synthétique pour l'industrie alimentaire et pharmaceutique avec homologation H1

La viscosité de l'huile utilisée doit être conforme à la norme ISO VG 100 selon la norme DIN ISO 3448.

7.2.4 Déshuilage

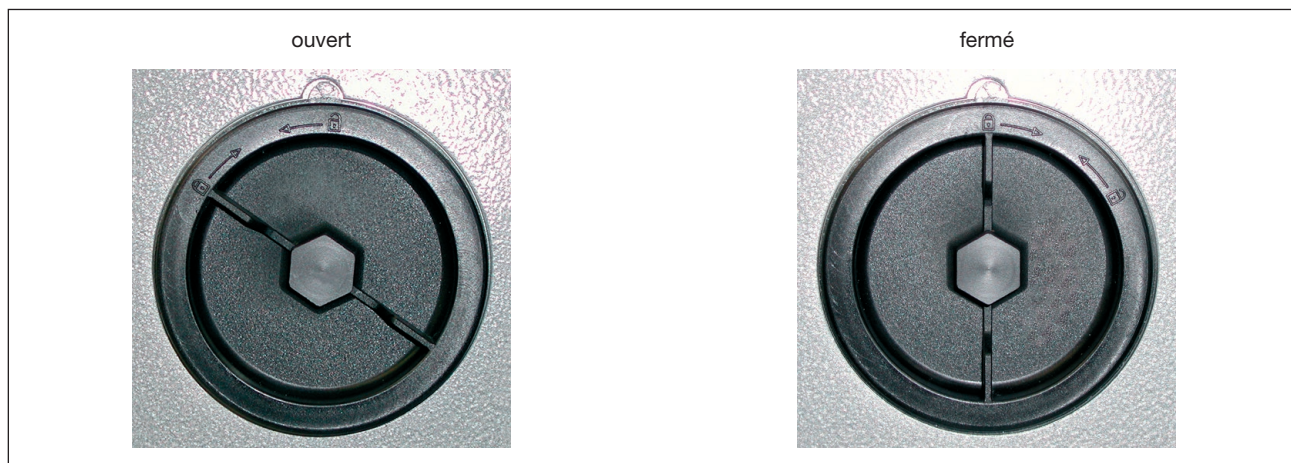


Fig. 8 Elément déshuileur

AVERTISSEMENT

Des éléments déshuileurs fortement encrassés engendrent un fonctionnement de la pompe à température trop élevée ainsi qu'une éventuelle auto-ignition de l'huile de lubrification dans les cas extrêmes.

En cas de durée de fonctionnement prolongée, les éléments déshuileurs (5x) peuvent s'encrasser du fait de la présence de particules d'impuretés (élévation de la température de la pompe et de l'intensité absorbée). C'est la raison pour laquelle il convient de remplacer ces éléments (fig. 7/L) après 2.000 heures d'exploitation ou lorsque la résistance du filtre atteint 0,7 bar (voir manomètre → accessoires, vérification à pression atmosphérique des conditions d'aspiration pendant un court instant), leur nettoyage n'étant pas possible. Raccourcir les intervalles selon le degré d'impureté du fluide aspiré.

Remplacement : dévisser les éléments déshuileurs (fig. 7/L) avec une clé à oeil annulaire (de 19 mm ou 3/4") en les desserrant sur la gauche. Placer les nouveaux éléments déshuileurs avec le symbole « verrou ouvert » (voir fig. 8) en face de la flèche ▼ et les visser vers la droite jusqu'à ce qu'ils s'enclenchent.

7.3 Réparation/ SAV

- a) Lors des réparations effectuées sur place, le moteur doit être débranché du réseau par un électricien agréé de sorte qu'aucun redémarrage fortuit ne puisse survenir. Pour toutes réparations, adressez-vous au constructeur, à ses succursales ou aux sociétés agréées par ses soins. Pour obtenir l'adresse des sociétés de SAV sur votre secteur, prière de vous adresser au fabricant (voir l'adresse du fabricant).

Fig. 9 Déclaration d'innocuité 7.7025.003.17

AVIS

Toute machine envoyée à un centre de SAV Elmo Rietschle à des fins d'inspection, de maintenance ou de réparation, doit être accompagnée d'une déclaration d'innocuité entièrement remplie et signée. Cette déclaration d'innocuité fait partie intégrante de la documentation fournisseur.

- b) Après une réparation ou avant la remise en service, les critères énoncés sous « installation » et « mise en service » doivent être observés à l'instar de la première mise en service.

7.4 Pièces de rechange

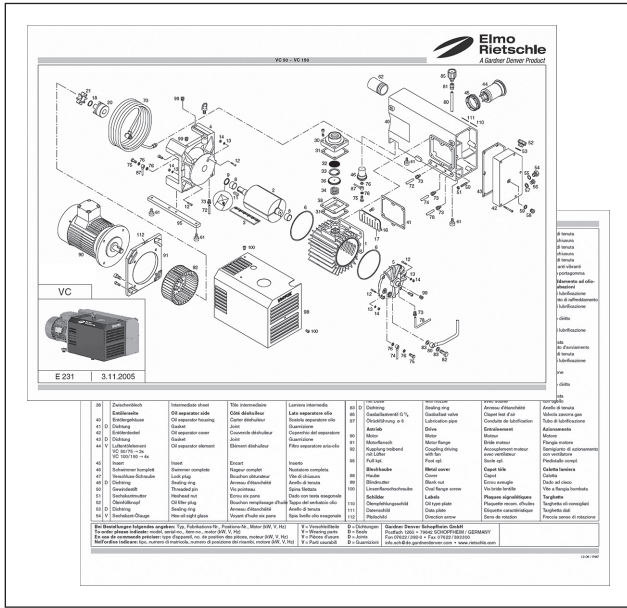


Fig. 10 Eclaté (exemple)

Commande de pièces de rechange selon:

- **l'éclaté:**
E 232/20 → V-VC 202 / V-VC 303
 - Téléchargement du fichier PDF:
<http://www.gd-elmorietschle.com>
 → Downloads
 → Product Documents → V-Series
 → Data Sheets, Manuals and Service Documents
 → V-VC
 → Service Documents
 - Les pièces d'usure et les joints sont référencés à part sur la liste.
- **Site Internet:**
<http://www.service-er.de>
 - Choisir le type, la série et l'exécution.

AVIS

Utilisez exclusivement des pièces de rechange originales ou autorisées par le fabricant. L'utilisation d'autres pièces peut engendrer des dysfonctionnements et rendre nulle et non avenue la responsabilité ou la garantie pour tous dommages en découlant.



Fig. 11 Site Internet
<http://www.service-er.de>

8 Pannes: causes et élimination

| Panne | Cause | Élimination | Indication |
|---|--|--|----------------|
| Arrêt de la machine par le disjoncteur moteur | Tension ou fréquence du réseau non conforme aux données du moteur | Contrôle par un électricien agréé | Chapitre 5.5 |
| | Raccordement du bornier mal effectué | | |
| | Le disjoncteur moteur est mal réglé | | |
| | Le disjoncteur déclenche trop rapidement | Utilisation d'un disjoncteur à coupure temporisée, qui tiendra compte d'une éventuelle surintensité au démarrage (exécution avec déclencheur de court-circuit et de surcharge selon IEC/EN 60947-4-1 ou VDE 0660 partie 102) | |
| | La pompe à vide ou l'huile qu'elle contient est trop froide | Respecter la température ambiante et d'aspiration | Chapitre 2.3 |
| | La viscosité de l'huile de lubrification est trop importante | La viscosité de l'huile doit répondre aux exigences ISO-VG 100 selon la norme DIN ISO 3448 | Chapitre 7.2.3 |
| | Les éléments déshuileurs sont encrassés | Remplacement des éléments déshuileurs | Chapitre 7.2.4 |
| | La contre-pression dans la conduite d'air de refoulement est excessive | Vérifier la conduite flexible ou la tuyauterie | Chapitre 5.3 |
| Exploitation permanente > 100 mbar (abs.) | Montage d'un moteur de puissance supérieure | Chapitre 4.3 | |
| La puissance d'aspiration est insuffisante | La tuyauterie d'aspiration est trop longue ou sous-dimensionnée | Vérifier la conduite flexible ou la tuyauterie | Chapitre 5.3 |
| | Problème d'étanchéité à la pompe côté aspiration ou dans le système | Vérifier l'étanchéité de la tuyauterie et le serrage des ensembles vissés | Chapitre 7.2 |
| | Le filtre d'aspiration est encrassé | Nettoyer/remplacer le filtre d'aspiration | Chapitre 7.2.1 |

Pannes: causes et élimination

| Panne | Cause | Elimination | Indication |
|--|--|--|----------------|
| La pression limite (vide max.) n'est pas atteinte | Problème d'étanchéité de la machine ou du système | Vérifier l'étanchéité de la tuyauterie et le serrage des ensembles vissés | Chapitre 7.2 |
| | Viscosité de l'huile inappropriée | La viscosité de l'huile doit répondre aux exigences ISO-VG 100 selon la norme DIN ISO 3448 | Chapitre 7.2.3 |
| La machine surchauffe | La température ambiante ou d'aspiration est trop élevée | Respecter l'utilisation conforme | Chapitre 2.3 |
| | Mauvaise circulation de l'air de refroidissement | Vérifier les conditions ambiantes | Chapitre 5.1 |
| | | Nettoyer les fentes d'arrivée d'air | Chapitre 7.2 |
| | La viscosité de l'huile de lubrification est trop importante | La viscosité de l'huile doit répondre aux exigences ISO-VG 100 selon la norme DIN ISO 3448 | Chapitre 7.2.3 |
| | Les éléments déshuileurs sont encrassés | Remplacement des éléments déshuileurs | Chapitre 7.2.4 |
| La contre-pression dans la conduite d'air de refoulement est excessive | Vérifier la conduite flexible ou la tuyauterie | Chapitre 5.3 | |
| Brouillard d'huile visible au refoulement | Les éléments déshuileurs ne sont pas correctement en place ou les joints toriques sont manquants | Vérifier que le montage est correct | Chapitre 7.2.4 |
| | Utilisation d'une huile inappropriée | Utiliser un produit approprié | Chapitre 7.2.3 |
| | Les éléments déshuileurs sont encrassés | Remplacement des éléments déshuileurs | Chapitre 7.2.4 |
| | La température ambiante ou d'aspiration est trop élevée | Respecter l'utilisation conforme | Chapitre 2.3 |
| | Mauvaise circulation de l'air de refroidissement | Vérifier les conditions ambiantes | Chapitre 5.1 |
| Nettoyer les fentes d'arrivée d'air | | Chapitre 7.2 | |

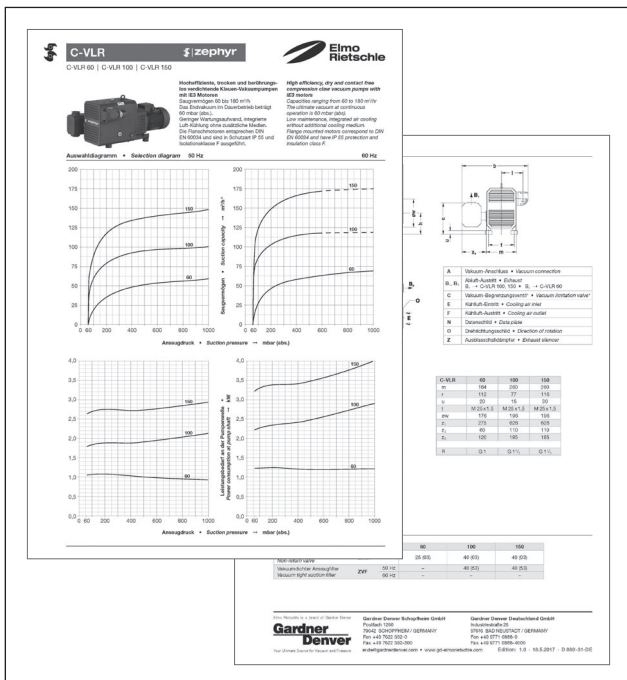
| Panne | Cause | Elimination | Indication |
|--|--|---|--------------------|
| Bruit anormal provenant de la machine (un bruit de cognement des palettes lors d'un démarrage à froid est normal dans la mesure où il disparaît dans les 2 minutes qui suivent au fur et à mesure que la température augmente) | Le corps de pompe est usé (facettes) | Reprise par le constructeur ou un atelier de réparation agréé | SAV Elmo Rietschle |
| | La valve de réglage du vide (si existante) clapote | Remplacer le clapet | Chapitre 7.4 |
| | Les palettes sont endommagées | Reprise par le constructeur ou un atelier de réparation agréé | SAV Elmo Rietschle |
| | La pompe à vide ou l'huile qu'elle contient est trop froide | Respecter la température ambiante et d'aspiration | Chapitre 2.3 |
| | La viscosité de l'huile de lubrification est trop importante | La viscosité de l'huile doit répondre aux exigences ISO-VG 100 selon la norme DIN ISO 3448 | Chapitre 7.2.3 |
| Présence d'eau dans l'huile de lubrification | La pompe aspire de l'eau | Installer un séparateur d'eau en amont de la pompe | — |
| | La pompe aspire davantage de vapeur d'eau qu'elle n'est supposée en absorber | Consulter le fabricant au sujet d'un lest d'air renforcé | — |
| | La pompe ne travaille que sur un temps court, qui ne lui permet pas d'atteindre sa température normale de fonctionnement | Après chaque aspiration de vapeur d'eau, laisser tourner la pompe aspiration fermée, jusqu'à évaporation complète de l'eau dans l'huile | — |
| En cas de dysfonctionnements d'autre type ou non remédiables, prière de vous adresser au SAV Elmo Rietschle. | | | |

9 Caractéristiques techniques

| V-VC | | 202 | 303 |
|--|----------|-----------|-----------|
| Niveau de pression acoustique (max.) EN ISO 3744 Tolérance ± 3 dB(A) | 50 Hz | 73 | 73 |
| | 60 Hz | 76 | 77 |
| Poids * | 50 Hz | 195 | 200 |
| | 60 Hz | 200 | 200 |
| Longueur * | 50 Hz | 840 | 925 |
| | 60 Hz | 925 | 925 |
| Largeur | mm | 523 | 523 |
| Hauteur (sans boîte à bornes) | mm 50 Hz | 402/480** | 402/480** |
| Raccord du vide | | G 2 | G 2 |
| Sortie d'air de refoulement | | G 2 | G 2 |
| Quantité d'huile | l | 8 | 8 |

* Selon le modèle du moteur, la longueur et le poids peuvent diverger des données mentionnées ci-dessus.

** Exécution «XD» avec clapet de lest d'air



Prière de consulter les autres caractéristiques techniques sur la fiche technique **D 232-20** et **D 232-30**

- Téléchargement du fichier PDF:
D 232-20 → V-VC 202 / V-VC 303
D 232-30 → V-VC 202 XD / V-VC 303 XD
- Téléchargement du fichier PDF:
<http://www.gd-elmorietschle.com>
 → Downloads
 → Product Documents → V-Series
 → Data Sheets, Manuals and Service Documents
 → V-VC
 → Data sheets

AVIS

Sous réserve de modifications techniques!

Fig. 12 Fiche technique (exemple)



**Elmo
Rietschle**

by Gardner Denver

www.gd-elmorietschle.com
er.de@gardnerdenver.com

Gardner Denver
Schopfheim GmbH
Johann-Sutter-Straße 6+8
79650 Schopfheim · Allemagne
Tél. +49 7622 392-0
Fax +49 7622 392-300

Gardner

Denver

Elmo Rietschle is a brand of
Gardner Denver's Industrial Products
Division and part of Blower Operations.